

le 19 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2014

2014 DASCO 1162 Bungalows sanitaires et cuisine installés durant l'été sur les espaces nature de la Ville de Paris- marchés de services-modalités de passation.

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu le projet de délibération, en date du 2 décembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris soumet au Conseil de Paris le principe et les modalités de lancement et d'attribution de l'appel d'offres ouvert relatif au transport, à la mise en place, au retrait, au stockage, au nettoyage, à l'entretien et à la réparation de bungalows sanitaires et cuisine installés durant l'été sur les espaces nature de la Ville de Paris et lui demande l'autorisation de signer les marchés pour une durée de 12 mois renouvelables 3 fois ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés le principe et les modalités de lancement et d'attribution de l'appel d'offres ouvert relatif aux prestations de transport, mise en place, retrait, stockage, nettoyage, entretien et réparation de bungalows sanitaires et cuisine, installés durant l'été sur les espaces nature de la Ville de Paris.

Article 2 : Sont approuvés les Actes d'engagement, le Règlement de la consultation et le Cahier des clauses particulières s'y rapportant, joints à la présente délibération.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les marchés résultant de la procédure de consultation dont les seuils sont les suivants :

Lot 1 :

Transport, mise en place, retrait, stockage nettoyage, entretien et réparation des bungalows sanitaires et cuisine pour la 1^{ère} zone géographique (Bois de Boulogne 75016 et la Celle Saint Cloud 78170) soit 9 espaces au total.

Mini : 50 000 euros HT / Maxi : 200 000 euros HT pour une période de 12 mois, renouvelable 3 fois.

Lot 2:

Transport, mise en place, retrait, stockage nettoyage, entretien et réparation des bungalows sanitaires et cuisine pour la 2^{ème} zone géographique (Bois de Vincennes 75012) soit 8 espaces au total.

Mini : 45 000 euros HT / Maxi : 180 000 euros HT pour une période de 12 mois, renouvelable 3 fois.

Article 4 : Conformément aux articles 35-I-1, 35-II-3, 65 et 66 du Code des Marchés Publics, et dans le cas où ces marchés ne font l'objet d'aucune offre, ou si les offres sont inappropriées au sens de l'article 35-II-3°, ou encore si les offres sont irrégulières ou inacceptables au sens de l'article 35-I-1 du Code des Marchés Publics et dans l'hypothèse où la Commission d'Appel d'Offres décide qu'il soit procédé à un marché négocié, Mme la Maire de Paris est autorisée à lancer la procédure par voie de marché négocié.

Article 5 : Sont approuvées les dépenses résultant de ces marchés, inscrites au budget de fonctionnement de la Ville de Paris exercice 2015 et ultérieurs, sous réserve de la décision de financement, au chapitre 011, rubrique 421, nature 61 521 et 61 522.